... archives aux mains de l'ennemi, ne contenant qu'une précieuse personne.

Sur le chemin de la Ronde, un cultivateur, pris de pitié pour ce voyageur inconnu qui semblait si pressé de gagner une terre ... à travers la neige amoncelée, lui offrit une place sur sa voiture. Le lendemain, ce cultivateur, apprenant le nom de celui à qui il avait rendu ce service, se désespérait : « Si j'avais su que c'était Beauquier, disait-il, comme je l'aurais versé dans le ruisseau. »

C'était au sujet de ce sous-préfet patriote, qu'un journal suisse publiait cet avis :

« *Il a été perdu en Suisse un sous-préfet de Pontarlier ; celui qui l'a trouvé est prié de... le garder.* »

N'est-ce pas que Beauquier méritait bien l'apothéose dont ses amis radicaux l'ont honoré dimanche ?

Attention!

Samedi 6 juin, avait lieu à Aubusson une conférence qui, de prime abord, semblait devoir rallier tous les suffrages des honnêtes gens. Le sujet annoncé était : « L'antialcoolisme ». Mais tout en luttant contre l'alcool, le conférencier parlait aussi de lutte contre la bourgeoisie, le capitalisme et autres clichés du socialisme. Et à la sortie — chose plus grave — on vendait des brochures abominables.

M. Cauvin, le conférencier, est un néo-malthusien connu, et l'antialcoolisme lui sert de moyen pour sa propagande criminelle. Qu'on se le dise !

Fière leçon royale

Nous lisons dans le *Sonntagsblatt* de Vienne (7 juin 1914) :

« La cour de Hollande recevait depuis de très longues années quinze exemplaires du grand organe libéral des Pays-Bas, le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*.

» La reine Wilhelmine vient de refuser ce journal parce qu'à plusieurs reprises la doctrine de la divinité de Jésus-Christ y a été attaquée de la manière la plus cynique.

» La reine a fait savoir à la rédaction du *Nieuwe Rotterdamer Courant* qu'elle ne tolérerait pas chez elle un journal qui blesse ainsi ses sentiments les plus sacrés. »

Excellente leçon.

Où la foi baisse

C'est dans le monde entier que, partout où la foi religieuse s'affaiblit, la décadence apparaît.

On mande de Berlin au *Standard* :

« Le rapport annuel de statistique qui vient d'être publié en Prusse vient de produire une pénible impression par son chapitre concernant les suicides. En 1912, on a compté pas moins de 112 suicides d'enfants de 15 ans et au-dessous.

» Le nombre total des suicides en 1912 a été de 6 601 pour le sexe masculin et de 2 419 pour le sexe féminin. »

Cet effroyable fléau sévit surtout dans les centres industriels, où malheureusement l'œuvre religieuse pénètre plus difficilement les masses.

Le cimetière de « La-Sémillante »

On va vendre dit-on, les îles Lavezzi... Lavezzi, c'est un nom tragique qu'on a oublié, comme tant d'autres. C'est là que, le 15 février 1855, la frégate française *La-Sémillante*, chargée de troupes pour la Crimée, se brisa sur les récifs. On ne sut jamais rien sur le drame atroce qui se déroula à bord de la frégate ; des bergers de l'île entendirent un grand cri, jailli de sept cents poitrines, puis plus rien... Le lendemain, on retrouvait les cadavres, y compris celui de l'aumônier qui avait pu absoudre ces braves. Sept cent cinquante victimes : pas un survivant, pas un témoin.

Les îles Lavezzi — six grands rocs couverts de lentisques — situées entre la Corse et la Sardaigne, à l'entrée du détroit de Bonifacio, seront mises en vente, le 20 juin, au tribunal civil de Sartène. Qui les achètera ?

Laissera-t-on adjuger à un étranger ces îlots dont la situation stratégique est des plus importantes ? Abandonnera-t-on, pour quelques milliers de francs, le pauvre cimetière de *La-Sémillante* où pleura Daudet ?

« Je le vois encore avec sa petite muraille basse, sa porte de fer, rouillée, dure à ouvrir, sa chapelle *silencieuse* et des centaines de croix noires cachées par l'herbe... Pas une couronne d'immortelles, pas un souvenir ! Rien... »

Aujourd'hui, une pyramide surmontée d'une croix rappelle la sinistre catastrophe.

Les pèlerins de la *Pénitence*, quand ils voguent vers Jérusalem, ne manquent jamais, en passant devant ce récif, de chanter le *De profundis*.

Le concours des ballons en l'honneur de Jeanne d'Arc

On vient de proclamer les résultats du concours des 7 000 ballons qui ont été lancés, le 24 mai, à Paris et en province, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Le premier, à Mme Coutrot, a parcouru 495 kilomètres (de Paris à Leeuwarden, au nord de la Hollande) ; le second, à M. Lesur, 473 kilomètres (de Bourg-et-Comin (Aisne), à Aurich, dans la Frise orientale) ; le troisième, à M. Popelin, 446 kilomètres (de Châlons-sur-Marne, à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) ; le quatrième, à Mlle L. Manssenet, 436 kilomètres de Châlons-sur-Marne à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne).

Ces quatre personnes obtiennent les prix offerts gracieusement au Comité de Jeanne d'Arc, par M. Ch. Desvergnes (statue et bas-relief de Jeanne d'Arc), par M. Boivin, éditeur à Paris, (*Jeanne d'Arc*, de Funck-Brentano), et par M. Rey, éditeur à Grenoble (*Au pays de Jeanne d'Arc*, par Jean de Metz.).

Chambre des députés

Séance du jeudi 11 juin

Séance à 2 heures, M. Deschanel préside.

La Chambre valide sans discussion deux élections ;

Celle de M. Delaroche-Vernet, à Saint-Nazaire ; celle de M. Lémery, à la Martinique.

L'ordre du jour ne comportant aucun autre objet, la séance est levée.

Séance demain, à 2 heures, pour la lecture de la déclaration ministérielle.

Echos parlementaires

A LA CHAMBRE

En dehors de la séance, qui a été très courte, rien de sensationnel ne se produit aujourd'hui au Palais-Bourbon.

Les députés, peu nombreux à la vérité, ne font que traverser les couloirs sans tenir conversation.

Trois groupes se sont réunis pour discuter de la situation.

La gauche radicale, les républicains de gauche et les socialistes unifiés.

UNE DEMISSION

M. Margaine, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, vient d'envoyer sa démission du groupe radical-socialiste unifié.

Le ministère Ribot et les groupes

LES RADICAUX UNIFIES CONTRE LE MINISTERE

Mercredi, le bureau du Comité exécutif de la rue de Valois, appelé à examiner la situation politique créée par la constitution du ministère Ribot, a décidé d'envoyer à ses organisations adhérentes l'ordre du jour suivant :

« Le Comité exécutif, s'inspirant des décisions du Congrès de Pau et des leçons qui se dégagent des scrutins des 26 avril et 10 mai, engage ses adhérents : Comités et Fédérations, à inviter leurs élus :

« 1° A refuser leur confiance au Cabinet Ribot, ministère de régression.

» 2° A n'accorder cette confiance qu'à un gouvernement de gauche, s'appuyant exclusivement sur une majorité de gauche.

» 3° A se conformer à la discipline et au règlement du groupe parlementaire du parti. »

Enfin, la Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« La Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine déclare que les parlementaires adhérents au parti ne peuvent accorder leur confiance qu'à un Cabinet s'appuyant exclusivement sur la majorité de gauche et fermement décidé à poursuivre la réalisation du programme de Pau. »

Cet ordre du jour a été adopté sans débat.

LA GAUCHE RADICALE

Le groupe a décidé de laisser à chacun de ses membres sa liberté d'action en ce qui concerne le débat de demain.

Une nouvelle réunion aura lieu demain avant la séance pour s'entendre sur l'ordre du jour qui sera déposé.

LES SOCIALISTES UNIFIES

Le groupe des députés socialistes unifiés a décidé, lors de l'ordre du jour qui sera présenté à la suite de l'interpellation sur la politique générale, de voter contre le gouvernement, sans faire aucune obstruction systématique.

Il a chargé sa sous-Commission permanente d'élaborer le texte de la déclaration qui sera lue au nom du groupe pour expliquer le vote des adhérents du parti.

LES REPUBLICAINS DE GAUCHE

Le groupe des républicains de gauche a décidé de voter un ordre du jour qui déclarera maintenir la loi de trois ans.

En principe, tous les membres du groupe sont décidés à soutenir le gouvernement.

LES ELECTIONS CONTESTEES

Le premier bureau de la Chambre a conclu hier à l'unanimité à la validation de l'élection de M. François Arago dans la 2e circonscription de Grasse.

M. Fabre, député du Puy-de-Dôme, a été chargé du rapport.

La sous-Commission du deuxième bureau, chargée de l'examen des opérations électorales de Saint-Affrique (Aveyron), où M. de Castelnau a été élu, a décidé une demande d'enquête.

La même décision a été prise par la sous-Commission du troisième bureau à l'égard de M. Turmel, élu à Guingamp, contre M. Jacques Dhur.

ELECTION VALIDEE

Le 11e bureau dont font partie MM. Barthou, Delcassé, Deschanel, Etienne Lebrun et Thierry, après avoir pris connaissance des pièces du dossier concernant l'élection de la 1re circonscription de la Martinique et entendu la lecture du rapport de M. de Folleville, a conclu à la validation de M. Lagrosillière.

L'ELECTION D'ALGER

On sait que le général Bailloud contesta l'élection de son concurrent, M. Broussais, proclamé élu dans la 1re circonscription d'Alger à une très petite majorité. Parmi les documents soumis à la Chambre par le général Bailloud figure une protestation signée par MM. Altairac, ancien maire d'Alger, conseiller général, officier de la Légion d'honneur ; Gobel, maire de la Reghaïa, conseiller général chevalier de la Légion d'honneur, et Mauguin, ancien député, ancien sénateur, maire l'El-Affroun et conseiller général, tous trois membres de la Commission de recensement. La protestation signée par eux est ainsi conçue :

« En approuvant le présent procès-verbal de recensement des votes, les soussignés Mauguin, Gobel, Altairac ont entendu simplement certifier conforme la totalisation des suffrages exprimés.

» Ils déclarent faire les plus expresses réserves en ce qui concerne la régularité des opérations électorales de la 1re circonscription d'Alger, qui leur paraissent gravement entachées de pression et de fraude. »

UNE INTERPELLATION

M. Géo Gérald interpellera le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre contre M. Paléologue, ambassadeur de France en Russie, au sujet des déclarations qu'il a faites à un ancien président du Conseil sur la loi de trois ans.

LE GROUPE CIDRICOLE

Le groupe cidricole a constitué son bureau comme suit :

Président : M. Lefas.

Vice-présidents : MM. Bouctot, Arthur Legrand, de Mackau, Delpin, Robert Surcouf.

Secrétaires : MM. de Hercé, Le Bail fils, de Chappedelaine, Jovelet, Blaisot, de Boury, de Ludre.

Questeur : M. de l'Estourbeillon.

LA REPARTITION DES SIEGES A LA CHAMBRE

On se souvient que la répartition des sièges à la Chambre des députés a été faite, au lendemain des élections, d'une façon plutôt illogique. C'est ainsi qu'une trentaine de socialistes unifiés furent accolés aux députés de la droite, que le centre se vit gratifié lui aussi d'un socialiste non moins unifié, et que deux révolutionnaires s'égarèrent sur les bancs de la gauche radicale.

Mais il y a à la Chambre une Commission du règlement. Cette Commission a adopté une proposition présentée par M. Groussau, relative à la répartition des places de la salle des séances entre les différents groupes. C'est M. J.-B. Morin qui a été chargé de rapporter cette proposition.

La Commission avait, au début de sa séance, constitué son bureau de la manière suivante : président, M. J.-L. Breton ; vice-présidents : MM. Groussier, Marin, d'Iriart d'Etchepare ; secrétaires, MM. Ternois, de La Porte et Denais.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

L'élection d'un député pour l'arrondissement de Bressuire, en remplacement du regretté M. Taudière, décédé, est fixée au 5 juillet.

Comme nous l'avons dit, le candidat de l'opposition libérale est M. de Puyneuf, qui trouvera contre lui le F.·. Héry, un sectaire dont des échecs multiples n'ont pas découragé l'ambition.

Au Maroc

Le combat de Sidi-Bel-Kacem

On reçoit des renseignements complémentaires sur les pertes subies par l'ennemi dans l'engagement de Sidi-Bel-Kacem, auquel a pris part la colonne Baumgarten. Les dissidents avouent 140 tués ou blessés. Nous avons eu 11 blessés, dont 2 officiers, légèrement atteints.

Les généraux Gouraud et Baumgarten ont eu une entrevue pour régler d'un commun accord une action offensive contre les Ahel-Tantar, importante fraction des tribus Riata, demeurées dissidentes.

Les opérations contre les Zaïans

Rabat, 11 juin. — Les trois colonnes qui doivent opérer contre les Zaïans ont commencé hier leur marche en avant. Le premier objectif est Kenifra.

La colonne Claudel, de l'Est, qui comprend cinq bataillons et demi d'infanterie, dont le 14e chasseurs alpins, une batterie de 75 montée, une section de 65, deux sections de 75 et une compagnie de conducteurs sénégalais, a quitté l'oued Ifran pour se porter sur Dechra-Titaouïo.

La colonne Cros, du Nord-Ouest, composée de quatre bataillons d'infanterie, un escadron de spahis algériens, deux escadrons de spahis marocains, une batterie de 65, une section de 75, une compagnie de conducteurs sénégalais, se dirige vers Keneg de Fie, sur l'oued Bou-Riesou.

La colonne Garnier du Plessis, composée de cinq bataillons d'infanterie, un goum de fantassins, deux escadrons de spahis, deux batteries de 75, une compagnie de conducteurs sénégalais, a quitté El Agray, distant d'environ 12 kilomètres à l'est de Bouel-Djad, se portant sur Sidi Lamin, non loin des sources de l'oued Grou.

La longueur moyenne des étapes fournies chaque jour par les colonnes sera de 20 kilomètres. Le pays que doivent parcourir les troupes est un grand massif montagneux quadrangulaire, situé au sud du grand plateau de Oulmes ; le massif est coupé par des vallées orientées sensiblement de l'Est à l'Ouest.

Les tribus qui barrent les routes contre lesquelles nos troupes se porteront en premier lieu sont les M'Rabtin, de la confédération des Zaïans, et, plus au Sud, les Aït-Ksat. Les vallées du pays sont habitées par des montagnards bien armés, remarquables fantassins.

L'articulation des colonnes, qui pourront se prêter un mutuel appui grâce aux dispositions prises par le commandement, a été aussi judicieusement établie que pouvait le permettre la configuration du terrain très abrupt.

Le pays situé entre la base des opérations et l'arrière des colonnes en marche est gardé par d'importants contingents des trois armes, qui devront assurer la sécurité sur l'arrière et l'avant, ainsi que l'approvisionnement et le ravitaillement.

La grève générale en Italie

De nouveaux troubles ont eu lieu sur quelques points de l'Italie où la grève générale de protestation a éclaté.

A Naples, où des manifestants, après avoir assailli des agents de police à coups de pierres, poursuivaient trois agents isolés qui s'étaient enfermés dans une laiterie, le propriétaire du magasin a fait feu sur la foule. Un homme a été tué. Quelques instants plus tard, à Naples encore, des artilleurs ont été assaillis par une grêle de cailloux. Quatre coups de revolver ont été tirés. Les soldats ont riposté par quelques coups de fusil en l'air. Une bagarre s'est produite et un manifestant a été tué. De nombreux artilleurs ont été blessés. A un autre moment, des bersagliers ont dispersé, avec des seaux d'eau, la foule qui cherchait à pénétrer dans l'usine d'éclairage électrique.

A Florence, des soldats, attaqués à coups de revolver, ont riposté. Un manifestant a été tué, plusieurs autres ont été blessés.

A Bari, à Parme, des agents et carabiniers ont été blessés par des pierres. Les grévistes, à Bari, ont tiré des coups de revolver contre le colonel des carabiniers. Mais celui-ci n'a pas été atteint.

Des manifestations ont eu lieu à Palerme, à Turin.

A Ancône, où la grève est complète, la journée a été calme. Les croiseurs *Pisa*, *San-Giorgio* et *Agordat*, ainsi que trois destroyers, sont arrivés dans le port.

On annonce que la grève s'est terminée à minuit, à Venise, à Milan, à Turin et à Florence.

D'autre part, le secrétaire de la Confédération générale du travail, à Rome, a envoyé une circulaire à toutes les Chambres du travail demandant de cesser la grève avant minuit.

La grève sera donc terminée aujourd'hui.

Des contre-manifestations, pour protester contre les violences des grévistes ont eu lieu dans plusieurs villes, à Rome et à Florence notamment.

Bologne, 11 juin. — On annonce que le Palais de Justice d'Imola a été incendié. Les pompiers [illegible] sont partis sur les lieux.

Gênes, 11 juin. — Le service des chemins de fer se fait normalement ; les trains subissent toutefois de légers retards. Les journaux ont paru.

La grève continue dans les environs.

Milan, 11 juin. — Malgré la délibération de la Confédération générale du travail en vue de la cessation de la grève, la Bourse du travail et l'Union syndicale ont décidé de continuer la grève et de tenir cet après-midi un meeting.

Les typographes des journaux ont repris le travail et les journaux ont paru aujourd'hui.

Tous les trains sont partis régulièrement et le service est parfaitement normal.

Rome, 11 juin. — Les journaux ont paru ce matin. La reprise du travail est normale.

Un des manifestants blessés hier à Bari est mort ce matin à l'hôpital. C'était un repris de justice qui a été atteint au moment où il tirait contre la police. Son revolver, qui été saisi, était encore fumant.

Rome, 11 juin. — Des dépêches de Florence, Turin et Gênes annoncent la reprise du travail.

A Milan, quelques corporations chôment encore, mais le service des chemins de fer se fait régulièrement, tous les magasins sont ouverts et des journaux ont paru.

LE CONGRÈS de la Société d'économie sociale

M. Jullierat, au début de la séance de jeudi matin que présidait M. Souchon, a fait au Congrès une très intéressante communication sur l'intervention administrative et la crise sanitaire en matière de logement. Après avoir rappelé l'économie des lois de 1850 et de 1902, après avoir montré que cette dernière contient toutes les prescriptions utiles pour la protection de la santé publique, il en prouva l'inefficacité parce que son application est confiée aux soins des maires qui, dans les petites villes et dans les villages surtout, sont impuissants à faire respecter les règlements sanitaires par leurs administrés. Or, il n'est pas douteux que dans un très grand nombre de localités rurales, quoi qu'on en pense, la mortalité, en conséquence du défaut de précautions hygiéniques élémentaires négligées par les habitants ou par les municipalités, est très supérieure à ce qu'elle est en moyenne dans les quartiers les moins salubres de Paris, et que la tuberculose exerce, même dans nos campagnes, des ravages inouïs. L'organisation d'un pouvoir indépendant des autorités locales pour faire appliquer les lois sur l'hygiène publique s'impose donc à bref délai.

M. J. Guérin, avocat à la Cour, et M. Ch. Fénétrier, secrétaire général de la Ligue des consommateurs, ont tour à tour défendu devant l'assemblée les Associations de propriétaires et les Syndicats de locataires. De leurs exposés, il nous semble qu'il convient de retenir la nécessité pour les locataires de s'organiser, non pas contre, mais en face des propriétaires, pour tâcher de réaliser d'un commun accord l'abrogation d'abus incontestables. M. Fénétrier a rendu à M. Cochon un hommage que d'aucuns trouveront sans doute un peu exagéré, en disant qu'il a rendu « les plus utiles services » en saisissant l'opinion, par tous les moyens, même ridicules, d'un problème grave auquel, sans lui, probablement, elle n'aurait continué à prêter qu'un insuffisant intérêt. Il reste que l'œuvre de M. Cochon est par trop révolutionnaire pour que nous songions à l'approuver, mais que les locataires sérieux devraient être d'autant plus engagés à s'unir pour une œuvre sérieuse, que des surenchères et des exagérations fâcheuses risquent de compromettre. M. Jules Guérin a apporté au Congrès l'assurance que les Chambres syndicales de propriétaires étaient prêtes à faciliter une discussion nécessaire.

En terminant, notons encore une remarque faite en cours de discussion par M. Jullierat : il y a à Paris actuellement près de 300 000 personnes logées en garni, dans les plus détestables conditions d'hygiène physique et morale. Ce nombre tend à croître sans cesse parce que les femmes, de moins en moins, semblent tenir à avoir un foyer à elles. Elles commencent à préférer fréquenter l'estaminet du rez-de-chaussée de l'hôtel et y boire avec leurs maris. C'est là un phénomène incontestable : il n'est pas besoin de dire combien il est inquiétant.

Mercredi, les congressistes ont employé leur après-midi à d'intéressantes visites sociales.

L'Assemblée générale de l'Œuvre des campagnes

L'assemblée a commencé par la répétition des magnifiques tableaux vivants que nous avons déjà loués.

M. Fernand Laudet a lu un fort intéressant rapport sur l'Œuvre des campagnes.

« Si l'on est heureux de constater, dit-il, un incontestable réveil religieux dans notre pays, il faut bien dire que ce mouvement ne se manifeste guère que dans les villes et que les campagnes continuent à être la proie d'une odieuse propagande jacobine et révolutionnaire.

» Cette double constatation rend plus nécessaire que jamais l'Œuvre des campagnes, d'autant que, en dépit de cette propagande, il y a encore chez nos campagnards un vieux fond d'atavisme religieux qu'ils veulent que la croix marque encore les grandes époques de leur vie. »

Le total des sommes recueillies par l'Œuvre des campagnes s'élève, pour l'année dernière, à 300 000 francs.

Le général Baron de Witte, qui présidait la réunion, a rendu hommage au zèle du P. Truck et au dévouement de S. A. R. Mme la duchesse de Vendôme, présidente de l'Œuvre.

La Fédération diocésaine des chefs de famille de la Haute-Garonne

Dimanche, a eu lieu, à Toulouse, une réunion des chefs de famille de la Haute-Garonne, organisée sur l'heureuse initiative de M. Roger Teullé, ancien bâtonnier et fondateur à Toulouse de l'Association des chefs de famille.

Ces Associations, au nombre de douze, étaient représentées.

Après la lecture des statuts, les membres présents déclarent former la Fédération des chefs de famille du diocèse de Toulouse, et cette Fédération adhère à l'Union nationale, à la tête de laquelle se trouve M. Guiraud, et qui doit très prochainement tenir un Congrès à Paris.

Un Comité directeur a été constitué, dont le président est M. Roger Teullé, qui se dépensa sans compter pour la défense des droits des pères de famille et qui, hier encore, plaidait la cause de Rabas et Aurignac contre le pédagogue de Blajan et voyait ses conclusions adoptées par la Cour d'appel de Toulouse. (C. P.)

L'UNION CATHOLIQUE

On lit à l'*Officiel* : 5 juin 1914. Union des Catholiques du doyenné du Rupt-sur-Moselle, à Rupt-sur-Moselle (Vosges). Objet : Action catholique.

Le drapeau pontifical

Le jour de la fête de Jeanne d'Arc, la police mancelle avait dressé un certain nombre de procès-verbaux pour pavoisement aux couleurs pontificales interdit par arrêté préfectoral.

Quatre personnes ont reçu assignation à comparaître ce jeudi devant le tribunal de simple police : Mme la marquise de Ferrières, Mme Gouby, Mme Fouché et M. Paul Taillier, rédacteur en chef du *Nouvelliste de la Sarthe*.

COMMISSION MIXTE des Syndicats, Associations et Mutualités des membres de l'enseignement libre

Au cours de leur dernier Congrès annuel, tenu à Saint-Etienne, en avril 1914, les délégués des trois Fédérations des membres de l'enseignement libre (Fédération nationale des Syndicats, Union des associations, Fédération des Sociétés de secours mutuels), décidaient la création d'une Commission mixte de quinze membres, comprenant cinq représentants de chacune des trois organisations.

Cette Commission mixte — trait-d'union amical entre les trois Fédérations — est constituée sur les bases suivantes :

1° Autonomie de chaque groupement ;

2° Egalité de droits et de charges pour chaque Fédération ;

3° Organisation des Congrès par la C. M.

Aujourd'hui, définitivement constituée, cette Commission a pour objet :

1° L'organisation des Congrès de l'enseignement libre ;

2° L'étude de toutes questions d'intérêt général ;

3° Les manifestations diverses de l'enseignement libre.

Dans sa première séance, tenue à Paris le 13 mai, la Commission mixte des S. A. M., après avoir précisé les conditions de l'entente et de la collaboration des trois Fédérations, composa son bureau comme il suit :

Président : M. P. Martin, président de la Fédération des Syndicats.

Vice-présidents : MM. D. Guérin, président de l'Union des Associations ; V. de Clercq, président de la Fédération des Mutualités.

Secrétaires : MM. A. Avit, secrétaire général de l'Union des Associations ; A. Albaret, secrétaire de la Fédération des Mutuelles.

Trésorier : M. Sarry, membre du Conseil fédéral des Syndicats.

Dans cette même séance, la Commission décida :

1° Que le prochain Congrès des S. A. M. de l'enseignement libre aurait lieu à Lyon durant la semaine de Pâques en 1915.

2° Que les grandes lignes du programme de ce Congrès seraient arrêtées au cours de la prochaine réunion de la Commission mixte qui se tiendra à Lyon dans la deuxième quinzaine d'août 1914.

Pour tous renseignements et communications, s'adresser : à M. Martin, président, 21, rue Saint-Antoine, Paris-IVe ; à M. Avit, secrétaire, 11, rue des Tournelles, Paris, IVe.

Réunions et Conférences

LES DELEGUES DE LA BONNE PRESSE

M. l'abbé Bellenger se tient, à l'hôtel de la Grotte, à la disposition de tous les amis de la Bonne Presse de passage à Lourdes.

M. Brachet visite la région de Melle (Poitou).

M. l'abbé Etève va visiter l'arrondissement d'Epernay.

M. Oostrhebeur visite, dans l'Oise, les cantons de Chantilly, Grandvilliers, Compiègne, Estrées-Saint-Denis, Formerie, Chaumont, Noailles, Saint-Germer et Chambly.

JEUNESSE CATHOLIQUE

Le Congrès de Jeunesse catholique de la Fédération du Haut-Vivarais aura lieu cette année à Tournon, le dimanche 6 juillet. Il sera présidé par Mgr l'évêque de Viviers.

Le 7 juin, les délégués des groupes de l'Hérault se sont réunis à Montpellier, sous la présidence de M. Gabriel Dehta.

Une centaine de jeunes gens assistaient à ce Conseil départemental où divers rapports furent présentés, un sur les avant-gardes, un autre sur la *bonne presse* ; M. Coustaud insiste sur l'utilité et la nécessité de combattre la mauvaise presse et de répandre les bons journaux dont l'influence bienfaisante et féconde contribuera à la restauration de l'ordre social chrétien.

Il a été décidé d'organiser un festival de gymnastique à Pézenas, sous la direction du Comité diocésain.

CONGRES CATHOLIQUE

Le Congrès catholique ... sera tenu, sous la présidence de ... Mens, avec le ... le dimanche 28 juin ... solennelle d'ouverture à l'église paroissiale, à 5 heures du soir, dans la salle des fêtes de l'Institution Notre-Dame.

Le programme de dimanche et de lundi est des plus attrayants et des plus utiles.

A. L. P.

A Chevrod (Haute-Savoie), a eu lieu une importante réunion de l'Action libérale populaire de la région d'Annecy. De nombreux libéraux, solidement organisés, ont applaudi MM. Fernand Rupty et Calliès, avocats.

Echos religieux

Les noces de diamant du curé de Saint-Louis d'Antin

M. le chanoine Quignard, curé de Saint-Louis d'Antin et doyen des curés de Paris, a célébré mercredi le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Le cardinal Amette présidait. M. l'abbé Verdrie, curé de Sainte-Clotilde, a prononcé, à cette occasion un touchant éloge du jubilaire.

Une foule nombreuse et sympathique assistait à la belle cérémonie.

On avait réuni 20 000 francs dans le dessein d'offrir à M. Quignard un souvenir de cette journée. Le vénéré curé a demandé que cette somme fût entièrement consacrée aux œuvres.

A Fécamp, comme tous les ans, à pareille époque, a eu lieu le pèlerinage du Précieux Sang qui attira une foule nombreuse évaluée à plus de 10 000 personnes.

POUR LE CONGRÈS DE LOURDES

Le Saint-Père ayant exprimé le désir que tous les catholiques s'unissent au moins d'intention aux grandioses manifestations du 25e Congrès eucharistique, qui se tiendra à Lourdes du 22 au 26 juillet 1914, un membre du Comité permanent de l'œuvre des Congrès eucharistiques internationaux vient de publier un tract grand format, illustré, pour faire connaître les origines, le but, l'histoire et les résultats de ces Congrès, et en même temps les raisons providentielles, le programme détaillé de celui de Lourdes, et les moyens de le préparer et de s'y unir.

Tous les fidèles sont donc intéressés à prendre connaissance de ce tract ... les prêtres dont les paroisses auront des c... en union avec celles de Lourdes feront distribuer utilement autour d'eux.

Ce fascicule illustré en couleurs de 16 pages, intitulé le *Congrès de Lourdes*, ne coûte que 0 fr. 05 (port 0 fr. 05) ; mais il y a des remises considérables : pour 6 on en donne 7, 15 pour 12, 70 pour 50, 150 pour 100, 560 pour 500. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

✝ NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux déf.)

Le jeune Paul Caujal, 8 ans, au château de Pinel (Hérault). — M. l'abbé Amand, prêtre retraité, à Saivert-Migné (Vienne), 82 ans. — M. Maurice Dunas, 20 ans, à Blangy (Pas-de-Calais). — A Nanteuil-le-Haudouin (Oise), M. Pincon, 86 ans, abonné de la *Croix*, membre du Conseil de Fabrique ... pendant trente ans, homme d'une grande foi, serviteur fidèle et dévoué de l'Eglise et de sa paroisse. — M. Victor Laurent, porteur très dévoué de la *Croix* pendant quinze ans, à Montluçon (Allier). — Mme la baronne de la Motte de Maisoncey, née Victurine ..., 82 ans, très pieuse et très charitable, qui contribua puissamment aux charges de Saint-Antoine de Compiègne, sa paroisse.

RECOMMANDATIONS

On recommande :

De nombreuses intentions.

Informations du soir

L'ACQUITTEMENT DE M. GIRAULT DE L'ISLE

La Cour de cassation, jugeant comme Conseil supérieur de la magistrature, a rendu aujourd'hui un arrêt pour le cas de M. Girault de l'Isle, président de la Chambre des appels correctionnels de la Cour de Paris.

L'arrêt décide qu'il n'y a pas lieu d'appliquer une peine disciplinaire à ce magistrat.

On se souvient que M. Girault de l'Isle était poursuivi pour avoir cédé aux sollicitations du procureur général qui l'invita, sur l'injonction de M. Caillaux, à accorder la remise de l'affaire Rochette.

EN ALBANIE

Le désaccord entre les rebelles

Durazzo, 10 juin. — Dans le camp des rebelles à Chiak, il n'y a plus en ce moment que des bandes de mercenaires avec leurs chefs. La population est retournée en grande partie aux travaux des champs, mais reprendra les armes aussitôt qu'un appel lui sera adressé.

De même à Tirana, il n'y a plus sous les armes que 300 hommes, avec lesquels ne fraternise pas le reste de la population, qui a aussi repris les travaux agricoles.

Le désaccord se manifeste aussi dans cette région. On espère toujours une entente entre les insurgés et le gouvernement.

Des informations reçues de l'intérieur du pays mettent en doute l'exactitude de la nouvelle d'après laquelle le chef des rebelles Arif Hikmet aurait été fusillé.

On attend, ces jours-ci, un navire de guerre allemand.

AU MEXIQUE

Une attaque des rebelles

New-York, 11 juin. — Suivant une dépêche de Saltillo, le général Carranza a été avisé que les rebelles ont dirigé hier une attaque sur Zacatecas, et que les fédéraux se retirèrent lentement sous la protection du feu de l'infanterie et de l'artillerie.

L'attaque, à laquelle ont participé 10 000 rebelles, aurait été provoquée par une tentative des fédéraux d'enlever la ville avec une grande quantité de munitions.

FEUILLETON DU 12 JUIN 1914 — 10 —

La nouvelle croisade des enfants

Et voilà Avrieux désigné, les ouvriers de la terre vont courant, ils n'échangent plus de paroles, mais leurs pensées les devancent : « C'est chez nous, peut-être. Jamais de chance, toujours la guigne. Ah ! si c'était chez le voisin !... » On porte mieux le mal d'autrui.

La nuit se traîne le long des pentes, bien que le soleil soit dès longtemps couché. La nuit se traîne le long des pentes comme un voyageur fatigué qui ne se presse pas de les gravir. Et les sommets la narguent et brillent dans la lumière. Ce sont les plus longs jours de l'année, et la nuit est toute honteuse : elle n'ose pas avancer.

Sur les deux routes qui se croisent à Avrieux pour en faire quatre, voici venir, par groupes, des hommes. Ils allongent les jambes ; ils se hâtent ; on entend leurs pas et même leur souffle, parce qu'ils ont peur. A l'entrée du village, des groupes de femmes les attendent et, quand ils arrivent, elles se lamentent bruyamment.

— Où est l'incendie ? Nous n'avons pas vu de flamme.

— Il n'y a pas d'incendie.

— Alors, pourquoi sonner le tocsin ? Est-ce là un tour à jouer ? On ne tourmente pas les gens à distance.

— Il n'y a pas d'incendie ; c'est un malheur pire.

— Il n'est pire malheur que le feu.

— Tous nos enfants sont perdus.

— Nos enfants ? Vous voulez rire.

— Nos enfants : regardez nos yeux.

— Mon Pierrot ?

— Mon Saturnin ?

— Et Christophe ?

— Et mon petit Emmanuel ?

— Et Michel, le premier de tous ?

— Jean-Baptiste, qui n'a que six ans ?

Chacun a cité son garçon, — son garçon, et non pas sa fille. Chacun se moque de ceux des autres. Aucun homme n'a revendiqué Symphorien Rondonez ou Claude Girard. Symphorien n'a que sa grand'mère, et la Girard est une veuve acariâtre et rude qui ne trouverait pas un second mari : le premier est mort à la peine.

— Et Tiénon ? réclame le meunier, qui surgit à l'instant même.

Chacun cite son garçon et se moque de ceux des autres. Personne n'obtient de réponse. Personne n'est sûr de son petit. Alors, tous ces malheurs particuliers se mêlent dans un malheur collectif, et tous ces hommes dépouillés s'apitoient les uns sur les autres, fraternisent dans l'épouvante.

Le dernier, arrive enfin Anthelme Duchêne, sa bonne cognée sur l'épaule. Il a trotté, il a galopé à travers les champs. Il est inondé de sueur. Pour sûr, il vient de loin. Qu'est-ce qui l'a mis en retard ? Il travaillait là-bas, au diable, à fendre le bois de Péronne, cette Péronne, vous savez bien, que son mari a quittée pour s'en aller en Italie, qu'il a quittée en lui laissant la charge de quatre enfants.

— Le feu ! le feu ! le feu ! crie-t-il en arrivant.

On lui explique, comme aux autres, qu'il ne s'agit pas d'incendie.

Et voilà que sa sueur s'arrête brusquement de couler et que son cœur se fend comme les arbres quand il les frappe.

— Philibert, dit-il tout bas, Philibert et ma petite Annette.

Il a nommé deux fois son fils, mais il a nommé la petite. Elle a des yeux bleus comme les gentianes et des manières si gentilles. Elle veut toujours manger et rire.

Une longue plainte lui répond, une longue plainte continue, comme en poussent les bêtes blessées qui vont se terrer dans les bois pour y mourir. C'est Pernette qui l'a entendu. Et d'autres plaintes lui répondent, et se pressent, et se multiplient, celles de toutes les femmes d'Avrieux, de toutes les mères d'Avrieux qui se lamentent sur leurs enfants. Et ces plaintes font, toutes ensemble, un hululement déchirant qui remplit la nuit enfin descendue sur ces visages et ces misères, qui remplit la nuit jusqu'aux parois des montagnes et jusqu'au sommet où sont les étoiles...

VI

LE DÉPART DES CROISÉS

Ils sont quarante-deux, ni plus ni moins, vingt-trois garçons et dix-neuf filles, en comptant Philibert et sa sœur Annette. Il y a là Symphorien et Sylvie Rondonez qui sont orphelins et n'ont pour les gouverner qu'une grand'mère âgée et rhumatisante ; Christophe Fourchon au linge tout frais lavé et repassé — la Fourchon a la manie du baquet ; — Claude et Claudine Girard, toujours grondés à la maison, et le petit Emmanuel, qui n'est pas plus haut qu'une botte, bien que ses dix ans aient sonné ; Michel Sandonaire, sage comme une image ; Tiénon, le fils du meunier, et sa sœur Catherine qui prie avec tout son cœur ; Pierrot, Saturnin, Jean-Baptiste qui prit six ans à la Chandeleur et se dresse bien droit sur ses courtes jambes. Il faudrait tous les citer, dire leurs noms et leurs figures, la couleur de leurs yeux et de leurs cheveux, même s'ils sont rouges, et ceux qui sont doux avec les filles, et ceux qui les battent comme s'ils étaient mari et femmes, et ceux qui sont malpropres et se fourrent les doigts dans le nez, et ceux qui connaissent les trous des marmottes et les coins où mûrissent les airelles, les fraises et les framboises. Il faudrait citer les quarante-deux, et ce serait long et confus. Dans les batailles, et dans l'histoire, et dans la vie de tous les jours, il y a des gens qu'on ne nomme jamais et qui en ont fait autant que les autres. C'est injuste et c'est comme ça. L'un devient un capitaine, l'autre reste un obscur soldat. Et l'on ne sait pas toujours pourquoi.

Or, pendant tout l'hiver et pendant le printemps aussi, Philibert à ses compagnons a prêché la nouvelle croisade. Il leur a souvent rappelé, et, ma foi, presque chaque jour, l'aventure du berger Etienne devant qui les brebis s'agenouillaient, et qui s'en alla sur la mer pour sauver le tombeau du Christ. Il leur a souvent rappelé, et, ma foi, presque chaque jour, que le Pape était prisonnier de l'autre côté des montagnes, le Pape qui donne le bon Dieu aux petits enfants.

— Voulez-vous le délivrer quand le moment sera venu ? Voulez-vous lui demander le bon Dieu qu'il nous a promis ?

— Oui, nous voulons le délivrer. Mais quand le moment sera-t-il venu ? Oui nous voulons lui demander le bon Dieu qu'il nous a promis.

— Le moment sera venu de passer la montagne quand un char l'aura traversée de Lanslebourg en Italie.

Et c'est pourquoi chaque jour, dans la cour de l'école, les enfants regardaient la neige qui fondait sur toutes les pentes :

— Sur l'aiguille de Scolette il y en a toujours. Mais sur la Norma et sur Longe-Côte elle diminue.

Au soleil de juin, la neige s'est retirée vers les sommets, comme une lessive qu'on replie après qu'elle a bien séché.

Un lundi matin, Philibert est arrivé tout courant. On voyait bien à ses yeux qu'il apportait une grande nouvelle. Aucun de ses compagnons, à ces yeux-là qui brillaient comme les baïonnettes des chasseurs quand le soleil les atteint, ne s'est trompé sur l'importance de la nouvelle qu'il apportait.

— Qu'y a-t-il ? Qu'y a-t-il, Philibert ? Nous donneras-tu la nouvelle ?

— Il faut vite vous préparer, car ce sera pour aujourd'hui.

— Pour aujourd'hui ? Et quoi donc ?

Ils ont demandé : Et quoi donc ? quand déjà ils savaient la réponse.

— Un char a traversé le Mont-Cenis, un char qui venait d'Italie. Des bergers me l'ont appris hier.

Quelqu'un, et c'est le petit Emmanuel, a voulu émettre un doute :

— En es-tu bien sûr, Philibert ? Hier encore j'ai vu de la neige du côté où il faut regarder.

Mais on lui a cloué le bec par un argument sans réplique :

— Tu es trop petit pour rien voir.

Et, parce qu'il a honte de sa taille, il s'est tenu coi dans un coin.

Autour de Philibert, le héros, on a fait cercle dans la cour :

— Alors, toi qui sais, parle-nous.

Il a secoué ses cheveux blonds qui frisent un peu, pas beaucoup. Dans les boucles le soleil passe et lui compose une auréole. Une auréole, quoi d'étonnant ? Il est le chef de la croisade.

— Eh bien ! voilà mon idée. Nous suivrons la classe ce matin, nous irons déjeuner chez nous, et quand nous aurons déjeuné, au lieu de revenir à l'école pour la classe de l'après-midi, chacun de nous partira avec un bon quartier de pain.

— Chacun de nous partira. Pour aller où, Philibert ?

— Pour s'en aller à Lanslebourg d'où part la route du Mont-Cenis.

— Si l'on nous voit partir ensemble, on se doutera de quelque chose.

— On ne nous verra pas partir ensemble. Chacun de nous s'en ira, tout seul, ou bien avec son frère ou sa sœur, le long des haies ou dans les champs, jusqu'à la route qui passe entre les forts. Une fois les forts dépassés, personne ne peut plus nous voir. Et les premiers attendront les autres au pont du Diable qui est bien nommé. Est-ce entendu pour aujourd'hui ?

— Oui, oui, répondent les plus braves.

(A suivre.)

HENRY BORDEAUX.